

NOUVEAU TERMINUS DE BAC À ARGENTIA (TERRE-NEUVE)

Le gouvernement canadien établit sur la côte est un nouveau service de bac transbordeur qui doit fonctionner entre la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve. Le terminus du bac à Terre-Neuve est situé à Argentia. Argentia consiste actuellement en une faible étendue de terrain qui appartient au Canadien National et qui est utilisée essentiellement comme gare de marchandises. Elle est entourée de terrains que loue le gouvernement des États-Unis d'Amérique et qui constituent présentement une base navale, dite Base navale des États-Unis à Argentia (Terre-Neuve).

La description ci-après et les documents annexés expliquent ce que le gouvernement canadien a l'intention de faire; on y trouve les divers relevés concernant les bornes, ainsi que des indications sur les droits de passage, servitudes et propriétés qui devront être acquis du gouvernement des États-Unis.

Généralités

D'une manière générale, la proposition comporte la construction d'une route d'accès au terminus du bac à travers les terrains de la base navale des États-Unis, l'acquisition de terrains supplémentaires dans la zone du terminus, l'aménagement de la zone et la construction d'un embarcadère pour le nouveau bac.

Route d'accès

L'aménagement de la route d'accès comprendra la réfection d'une section de la route existante qui conduit à Freshwater, et la réfection de la route provinciale n° 6 depuis l'extrémité ouest de la chaussée actuelle à Dunville jusqu'au voisinage de la loge de garde actuelle. A ce point, on aménagera un carrefour pour faciliter la fusion et la dispersion du trafic qui entre dans la base navale et qui en sort, et du trafic à destination ou en provenance du terminus du bac. Des feux de circulation seront installés au carrefour et commandés à la main à partir de la loge de garde de la base navale.

A partir du carrefour, le trafic empruntera deux routes distinctes:

- A. La route de la base navale sera constituée en partie de sections de la route existante et en partie de sections de la nouvelle route. La partie existante et la partie nouvelle seront rattachées de manière à former une voie continue au travers de la base navale.
- B. La nouvelle route d'accès au terminus du bac sera une route distincte avec clôture de chaque côté et servira uniquement au trafic à destination et en provenance de la zone du terminus. On construira un passage supérieur à l'intersection de Cooper Drive afin de ne pas entraver la circulation des véhicules de la Marine qui suivent Cooper Drive. On aménagera en outre une route à revêtement de gravier qui reliera Cooper Drive à la route qui conduit à la zone de destruction sanitaire des déchets. Près de Washington Circle, la route d'accès au bac coupera la route de la Marine à un passage à niveau. On propose que le gardien de sécurité américain, qui est actuellement posté en dehors de la propriété du Canadien National, soit transféré à ce carrefour et qu'on installe des feux de circulation que le gardien pourrait commander à la main. A ce carrefour, le trafic ne pourra